

Chers adhérents, chers amis,

Pour cette lettre, nous avons choisi de vous raconter l'histoire de Ahmed*, jeune guinéen de 20 ans, arrivé en France il y a plus de trois ans, et à qui nous apportons une petite aide financière régulière pour ses dépenses indispensables (transports, carte de téléphone, produits d'hygiène...). Un exemple parmi la quarantaine de personnes que nous pouvons soutenir, grâce à nos donateurs que nous tenons à remercier chaleureusement pour leur engagement et leur fidélité.

Ahmed a 17 ans quand il arrive en France en octobre 2016 après avoir quitté la Guinée Conakry et traversé l'Afrique, la Lybie, la Méditerranée et l'Italie. Très vite pris en charge par le Département de l'Isère dans une famille d'accueil recrutée par l'ADATE, il ne peut être scolarisé qu'un an plus tard, après la reconnaissance officielle de son statut de mineur. Intégré dans la section bâtiment d'un lycée professionnel de Grenoble de novembre 2017 à juin 2018, il effectue plusieurs stages où il donne toute satisfaction et, n'ayant jamais été scolarisé dans son enfance, il se motive pour acquérir très vite les notions de base de français et de mathématiques.

Au printemps 2018, Ahmed a plus de 18 ans et le département arrête sa prise en charge. C'est alors que nous faisons sa connaissance et l'hébergeons chez un particulier adhérent de notre association.

En juin 2018, il réussit brillamment l'examen d'entrée à l'Ecole des Compagnons du Tour de France à Echiroles. Un de ses maîtres de stage précédents donne son accord pour le prendre en apprentissage. Mais, en juillet 2018, la Préfecture refuse de donner l'autorisation de travail, indispensable pour pouvoir démarrer cette formation, et lui envoie une OQTF : Obligation à Quitter le Territoire Français.

Ahmed décide de rester en France et de poursuivre sa scolarité ; il ne trouve alors une place qu'en section commerce, dans un autre lycée. Là aussi, il fait preuve de beaucoup de sérieux et de courage, mais ses lacunes en français le pénalisent.

Cependant, il effectue quelques stages qui se passent très bien.

Grâce à l'intervention de la CIMADE et d'une avocate, le Département accepte de le reprendre en charge dans un dispositif pour jeunes majeurs et son hébergement en famille d'accueil peut redémarrer. Malheureusement, ce suivi s'interrompt brutalement en août 2019. Depuis Ahmed est totalement sans ressources et hébergé chez des compatriotes. Actuellement en deuxième année de préparation d'un CAP de vente, il garde le souhait de travailler dans le bâtiment : il avait trouvé sa vocation avec sa première orientation !

Le chef de l'entreprise de plâtrerie où Ahmed avait effectué plusieurs stages en 2018 a confirmé son jugement très positif. Renouvelant son souhait de l'embaucher, il lui a fourni une promesse d'embauche en CDI. Ahmed a donc pu déposer en octobre 2019 auprès de la Préfecture de l'Isère une demande d'admission exceptionnelle au séjour avec autorisation de travail, et il espère obtenir une réponse positive afin de pouvoir être autonome et poursuivre son parcours.

Nous sommes impressionnés par sa volonté, sa gentillesse et sa maturité. Nous espérons que ses efforts pour s'insérer pourront être reconnus à leur juste valeur et que la Préfecture de l'Isère donnera une réponse favorable à sa demande.

Bénédicte Fages.

**le prénom a été modifié*



À Grenoble le 11 septembre, à l'appel des associations locales de soutien aux personnes étrangères, près de 800 personnes accompagnaient dans une marche pacifique la mobilisation de jeunes majeurs isolés pour obtenir un moratoire sur la rupture des contrats jeunes majeurs, sur les mises à la rue, sur les menaces de reconduite à la frontière.

Il était demandé qu'une délégation soit reçue par le président du Conseil départemental et par le préfet de l'Isère...

Accueil Migrants Grésivaudan (AMG)

Siège social : Mairie de Montbonnot, allée du parc de Miribel 38330 Montbonnot Saint-Martin

Mail : migrantsgresivaudan@gmail.com **Site internet :** migrants-gresivaudan.fr